

Le DTA

A

Mesdames, Messieurs les Présidents

Objet : Arbitrage

Dossier suivi par T. FOURNIGUET
Email : thierry.fournigu@groupe3f.fr

Mesdames, Messieurs les Présidents,

Dans le cadre de la charte de l'arbitrage, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je mets en place sur le Comité du Centre une formation d'arbitre.

Celle-ci est destinée en premier ressort aux clubs ne remplissant pas à l'heure actuelle les obligations prévues dans la charte. Cette formation est également ouverte à tous vos licenciés désirant devenir arbitre.

Il s'agit de la 1ère étape obligatoire du « cursus » de l'arbitrage.

Elle se déroulera trois samedis matin 26 septembre, 3 et 10 octobre dans un lieu qui sera précisé ultérieurement.

La fiche d'inscription, ci-jointe, ainsi qu'un chèque de 250,00 € (correspondant à la formation et un équipement) par arbitre devront être retournés au Comité du Centre.

J'ajoute que la date limite des inscriptions est fixée au **15 Septembre 2015** et qu'il n'y aura pas d'autres formations pendant la saison.

Demeurant à votre entière disposition, je vous prie d'agréer l'expression de mes meilleurs sentiments sportifs.

Le D T A
Jean Pierre BOUTET

